

TRIBUNAL MILITAIRE PERMANENT

C O O P I E

séant à ORAN

Nous, BOLUIX, Substitut du Juge d'instruction militaire au Tribunal Militaire permanent d'Oran, mandons en ordonnons à tous agents de la Force Publique d'arrêter et conduire en la Prison militaire d'Oran, en se conformant à la loi, le Légionnaire S O L E , Michel du R.M. de la Légion, né le 18 Avril 1917 à Bruch, (Espagne) fils de José et de FLADELLAREM, Carmen inculpé de désertion

Enjoignons au Commandant de la dite prison militaire de recevoir et retenir ledit : S O L E , Michel, jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné.

Requérons tout dépositaire de la force publique, auquel le présent mandat sera exhibé, de prêter main-forte pour son exécution s'il en est requis.

A l'effet de quoi avons signé ledit mandat et l'avons scellé de notre sceau.

Fait en notre cabinet à ORAN

le 28 Février 1945

(signé) BOLUIX

Vu:

le Commissaire du Gouvernement
(signé) CAMADAU

Pour copie certifiée conforme

ORAN, le 23 Septembre 1946

Le Commissaire du Gouvernement

(signé) Illisible.